

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51Suppléants ayant voix
délibérantes :**1**

Conseillers représentés :

4

Total votants :

56**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2017 A 18H**

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 27 mars 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 4 avril 2017 à 18H00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Aline LEBREF à Jean Louis GADOUX
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY

Conseillères absentes excusées : Carine BRODIN, Ghislaine DUBIEN**Conseiller absent :** Paul PERRIN,**Conseiller suppléant ayant voix délibérantes :** José MONRUFFET**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**Permis de construire modificatif de l'espace bien être à Saint-Rémy-sur-Durolle
signature du Président
DELIBERATION N°20170404-19**

Rapporteur : Abdelhraman MEFTAH, Vice-Président**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** le Code de l'Urbanisme,**Vu** la délibération de Thiers Communauté n°2010-04 du 26 janvier 2010 approuvant le projet de bulle « bien-être » à Saint-Rémy-sur-Durolle, et son plan de financement ;

Considérant que le projet d'espace bien-être s'inscrit dans un programme de redynamisation du tissu économique local, en lien avec la dynamique de développement de la base de loisirs du plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle et de restructuration du village vacances.

Considérant que le programme d'aménagement initial de l'espace bien-être a été modifié I et restructuré afin d'autoriser une double affectation des locaux (une activité de cabinet de kinésithérapie libérale classique et une activité commerciale de bien-être).

Considérant la modification de permis élaboré par le cabinet d'architectes ATELIER 4 pour la réalisation de travaux de construction, situés à Saint-Rémy-sur-Durolle, sur la parcelle cadastrée AE 52 d'une surface de 1 307 m².

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer le dossier de demande de permis de construire modificatif et le dossier d'autorisation de travaux liés à la construction de l'Espace Bien-Être à Saint-Rémy-sur-Durolle, cadastrée AE 52, en application du code de l'urbanisme.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents	51	+	Représentés	5	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour :	56		Contre :	0		
Abstention :	0							



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD